



**Le 5 mai 2026**

### TABLE DES MATIÈRES

#### EMPLOIS

M. Savoie

L'hon. M. Randall

M. Savoie

L'hon. M. Randall

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Townsend

M. Savoie

L'hon. M. Randall

M. Savoie

L'hon. M. Randall

M. Savoie

L'hon. M. Randall

M. Savoie

L'hon. M. Randall

M. Savoie

L'hon. M. Randall

M. Savoie

L'hon. M. Randall

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

M. Savoie

Hon. M<sup>me</sup> Townsend

M<sup>me</sup> Scott-Wallace

L'hon. M. Randall

M<sup>me</sup> Scott-Wallace

L'hon. M. Randall

M<sup>me</sup> Scott-Wallace

Hon. M<sup>me</sup> Townsend

### CHANGEMENTS CLIMATIQUES

M. Coon

L'hon. M. Kennedy

M. Coon

L'hon. M. Legacy

### SOINS DE SANTÉ

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

M. Hogan

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. M. LeBlanc

M<sup>me</sup> M. Johnson

[Original]

### EMPLOIS

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Bon après-midi.

[Traduction]

Commençons la journée par une observation sur les tendances. La première tendance que le gouvernement actuel a montrée aux gens du Nouveau-Brunswick a été celle de ne pas assumer la responsabilité de quoi que ce soit. Il n'a pas assumé la responsabilité lorsqu'il a rompu sa promesse d'équilibrer les comptes chaque année de son mandat. Ce n'est qu'une des nombreuses fois où le gouvernement actuel n'a pas assumé la responsabilité de circonstances défavorables.

La tendance la plus récente, toutefois, est celle de la première ministre à ne pas être au courant de ce qui se passe au sein de son propre gouvernement et ne pas en être informée. Elle n'était pas au courant que l'on ne travaillait pas avec les Premières Nations dans le cadre du projet de centrale où seront réutilisés des moteurs à réaction et elle n'avait pas été informée de l'effondrement imminent de la compagnie Foundever. Ensuite, il y a la tendance la plus récente. Le gouvernement vient de signer en février une entente avec Agropur, laquelle prévoit le versement de 2,4 millions de dollars à la compagnie, et la première ministre a dit qu'elle n'était pas au courant d'une perte d'emplois. La première ministre expliquerait-elle pourquoi elle n'était pas au courant de l'élimination de 60 emplois à Sussex? Merci, Madame la présidente.

**L'hon. M. Randall** (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au député d'en face de la question. Nous sommes toujours contents d'avoir l'occasion de parler de développement économique dans la province. Nous savons que l'arrêt progressif des activités à Sussex au cours des prochaines années aura une incidence sur toute la collectivité, et notre gouvernement se concentre sur l'appui des employés et leur famille. Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB) fait preuve d'une diligence rigoureuse dans tous ses engagements financiers. Merci, Madame la présidente.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : La réalité dépasse la fiction, Madame la présidente. Voilà : le gouvernement n'assume pas la responsabilité. C'est manifeste.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

La mauvaise gestion financière est une autre tendance du gouvernement Holt. Celui-ci a promis des comptes équilibrés, mais les gens du Nouveau-Brunswick se sont plutôt retrouvés aux prises avec un déficit de 1,33 milliard de dollars dans la première année du mandat du gouvernement et un déficit prévu de 1,4 milliard de dollars pour l'année en cours, mais sans aucun résultat à l'appui.

Bon, le gouvernement actuel a mal géré le dossier d'Agropur, les contribuables du Nouveau-Brunswick pourraient avoir à payer 2,4 millions de dollars et 60 emplois pourraient être perdus à Sussex. La première ministre expliquerait-elle aux gens du Nouveau-Brunswick comment elle a pu si mal gérer le dossier qu'une compagnie obtient 2,4 millions de dollars des contribuables alors que 60 personnes à Sussex perdent leur emploi? Merci, Madame la présidente.

**L'hon. M. Randall** (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie le député d'en face de la question. La décision d'ONB d'investir dans Agropur fera passer à 95 le nombre d'emplois à Miramichi. Cela générera 63,2 millions de dollars en PIB sur cinq ans et fera de Miramichi un centre d'expertise en transformation du lait de consommation dans la région. Merci.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Ma foi. Je l'ai déjà dit, Madame la présidente. Les calculs des Libéraux sont assez impressionnants.

La prochaine tendance, c'est la tendance de la première ministre à ne pas créer d'emplois. Je vais revenir dans le temps à une époque où la première ministre actuelle était à la tête du Conseil de l'emploi. Au moins, à l'époque, lorsqu'elle dirigeait de Conseil de l'emploi, elle avait seulement créé zéro emploi. La première ministre dépense maintenant de l'argent pour causer des pertes d'emplois. On a dépensé quelque 2,4 millions de dollars pour causer la perte de 60 emplois à Sussex. La première ministre peut-elle dire aux 60 personnes qui perdront leur emploi à Sussex qu'elle assume toute la responsabilité — je resterai aux aguets — de l'échec et qu'elle luttera pour sauver ces emplois? Merci, Madame la présidente.

**L'hon. M<sup>me</sup> Townsend** (Rothsay, ministre responsable du Travail, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au député de la question. Nous comprenons l'incidence de la décision d'Agropur de mettre fin à ses activités à Sussex au cours des années à venir et les répercussions qu'elle aura sur les familles, le personnel et la collectivité. Nous nous concentrons sur le soutien des personnes touchées et veillons à ce qu'elles aient accès à l'aide offerte et à ce qu'elles puissent saisir les occasions qui se présentent.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT), par l'intermédiaire de TravailNB, poursuit ses efforts pour veiller à ce que le personnel reçoive le soutien et l'aide qu'il mérite. Que ce soit au moyen de l'organisation de séances d'information en collaboration avec Service Canada ou de rencontres particulières avec un conseiller en emploi, des programmes et du soutien sont offerts aux personnes qui seront touchées par la fermeture. Merci, Madame la présidente.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Voilà, Madame la présidente : Le gouvernement jette le blâme sur Agropur au lieu de faire preuve de diligence raisonnable. Voilà exactement le sujet de ma prochaine question. Nous savons que l'on n'a pas fait preuve de diligence raisonnable dans ce dossier, car la première ministre ne savait pas que 60 personnes perdraient leur emploi à Sussex. La première ministre actuelle a pris la parole à la Chambre et a dit : Notre gouvernement est le gouvernement le plus transparent de l'histoire du Nouveau-Brunswick.

Mettons donc cette affirmation à l'épreuve, Madame la présidente. Aux fins de transparence radicale, la première ministre s'engagera-t-elle à révéler publiquement le contrat non caviardé qui a été conclu avec Agropur afin que les gens du Nouveau-Brunswick puissent voir où les choses ont si mal tourné? Merci.

**L'hon. M. Randall** (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, je remercie le député d'en face de la question. Agropur a indiqué qu'était en cours une évaluation de différents scénarios dans l'ensemble des Maritimes. Nous avons compris que cela pourrait comprendre des changements liés aux activités dans la région, notamment à Sussex.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : La réponse était si transparente que je l'ai manquée. Les gens d'en face nous permettront-ils de voir le contrat? Oui ou non?

**L'hon. M. Randall** (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Madame la présidente, je tiens à remercier le député d'en face de sa question. Je tiens vraiment à souligner que l'une des façons dont ONB stimule les affaires et la croissance économique est l'investissement dans le secteur privé. Les investissements attirent des entreprises qui envisagent peut-être de s'établir ailleurs et ils aident les entreprises du Nouveau-Brunswick à croître. Nos investissements génèrent des rendements qui appuient des services, comme les soins de santé et l'éducation. Merci, Madame la présidente.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : L'annonce a été faite en février, Madame la présidente, et le gouvernement l'a faite en grande pompe, comme d'habitude. Une fois le mois d'avril arrivé, toute la vérité a surgi. Aux fins de transparence radicale, la première ministre fournira-t-elle l'accès complet aux courriels non caviardés qui ont trait au contrat afin que les gens puissent savoir exactement à quel moment le gouvernement a appris que 60 emplois à Sussex seraient perdus? La première ministre peut-elle tout simplement faire preuve d'une transparence radicale envers les gens maintenant, à la Chambre du peuple, et leur dire directement à quel moment elle a appris que 60 emplois seraient perdus? Soit elle le savait à l'avance, soit elle n'était pas au courant. Ni l'une ni l'autre des options n'est bonne. Quelle est donc la réponse?

**L'hon. M. Randall** (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Madame la présidente, je suis véritablement reconnaissant au député d'en face de sa question. Elle nous donne l'occasion de parler des bonnes choses qui se produisent à Miramichi. Les décisions concernant les fermetures sont prises par les compagnies en fonction de leurs activités et de leur capacité de soutenir la concurrence. Notre rôle en tant que gouvernement est de veiller à ce que les gens du Nouveau-Brunswick reçoivent du soutien pendant que s'opère le changement et à ce que notre province soit en mesure d'obtenir des investissements et de les accroître. La mesure prise accroît effectivement les investissements dans la province. Nous constaterons une augmentation nette du PIB, et il y aura 95 emplois à Miramichi. Merci, Madame la présidente.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Votre travail est de protéger les emplois et de protéger véritablement l'argent des contribuables. Selon un article de la CBC du 24 avril, le gouvernement Holt aurait dit qu'aucuns fonds n'avaient été versés jusqu'à maintenant, car les versements seraient faits en fonction de l'atteinte de cibles de croissance. Remarquez la nuance, Madame la présidente. Habituellement, ce genre de contrat porte sur des cibles en matière d'emploi. Créez des emplois au Nouveau-Brunswick et vous recevrez l'argent comme convenu. Le contrat en question porte sur des cibles de croissance. La première ministre préciserait-elle si l'atteinte des cibles par Agropur dépendra de la croissance au Nouveau-Brunswick et non de la croissance en Nouvelle-Écosse ou au Québec? Les emplois qui découlent de l'entente seront créés en Nouvelle-Écosse et au Québec. Merci, Madame la présidente.

**L'hon. M. Randall** (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, je remercie le député d'en face de la question. Pour

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

souligner ce dont nous parlons depuis notre élection — assouplir les mesures de soutien pour permettre aux compagnies d'accroître leur productivité malgré un marché du travail difficile — je précise que l'entente augmente notre PIB et favorise notre croissance à long terme en collaboration avec la compagnie. Il importe de se rappeler que l'aide fournie à Miramichi par notre gouvernement fera en sorte que le Nouveau-Brunswick puisse maintenir et accroître sa capacité de transformation des produits laitiers, et ce, au fur et à mesure que des compagnies prennent des décisions de plus grande portée qui ont trait au fonctionnement dans l'ensemble de leur réseau. Merci, Madame la présidente.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Les 60 emplois perdus à Sussex ne constituent pas de la croissance, Madame la présidente. Nous ne connaissons pas les détails de l'entente. Nous savons seulement que le gouvernement Holt paie 2,4 millions de dollars pour perdre 60 emplois à Sussex. Y a-t-il une façon d'annuler l'entente? Y a-t-il une façon pour le gouvernement actuel de revenir sur la mauvaise idée qu'il a eu de signer le chèque et une façon de stopper le cours des événements? Quelles conséquences les contribuables du Nouveau-Brunswick devront-ils assumer si le gouvernement rompt le contrat? Combien cela nous coûterait-il? S'il vous plaît, Madame la première ministre, faites preuve d'une transparence radicale et expliquez aux gens la situation dans laquelle nous nous retrouvons tous en raison de votre méconnaissance de la situation et de votre manque de diligence raisonnable. Merci, Madame la présidente.

**L'hon. M. Randall** (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Merci, Madame la présidente, et je remercie le député d'en face de sa question et de l'occasion qu'il me donne de mieux décrire le rôle d'Opportunités Nouveau-Brunswick et nos plans en matière de développement économique dans la province pour les prochaines années. Si nous voulons de meilleurs soins de santé, il nous faut une économie plus forte pour en assumer les coûts. Le rôle d'ONB est d'évaluer chaque projet selon ses mérites et de veiller à ce que les entreprises atteignent leurs objectifs. Grâce aux programmes que soutient ONB, nous ferons, en fait, croître l'économie. La réussite du Nouveau-Brunswick passe par celle de nos entreprises.

Chaque entreprise prospère dans la province vient renforcer les services sur lesquels comptent nos familles. Dans le présent cas, Madame la présidente, l'entente renforce l'industrie agricole en entier. Elle renforce la capacité de transformation et nous permet de réussir à assurer l'obtention des résultats financiers que les gens du Nouveau-Brunswick attendent de notre secteur agricole. Il s'agit, dans l'ensemble, d'une bonne entente pour la province, Madame la présidente. Je remercie le député d'en face de m'avoir donné l'occasion d'expliquer le tout.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Avec tout le respect que je dois aux gens de Miramichi, Madame la présidente, le surnom de la ville de ces derniers n'est pas la ville laitière. Dans le même article daté du 24 avril 2026, la première ministre a dit aux journalistes que, au bout du compte, la compagnie créerait plus d'emplois au Nouveau-Brunswick.

*« Il n'y aura pas de pertes nettes d'emplois », a dit la première ministre Holt. Au bout du compte, il y aura, en fait, plus d'emplois chez Agropur.*

[.....]

*Lorsque des journalistes ont posé à la première ministre des questions au sujet de sa déclaration selon laquelle il n'y aurait aucune perte nette d'emplois, elle a répondu : Eh bien, laissez-moi vérifier, car, selon notre compréhension de leurs plans de croissance, l'entreprise devait compter un effectif plus important au terme du processus. [Traduction.]*

La première ministre préciserait-elle si, forte de toute sa vaste expérience en matière de création d'emplois, elle a déjà pensé à vérifier si l'effectif accru au terme du processus se traduirait réellement par des emplois au Nouveau-Brunswick? Merci, Madame la présidente.

**L'hon. M. Randall** (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Merci, Madame la présidente. Je suis content d'avoir l'occasion de prendre la parole au sujet de la croissance économique dans la province. Dans le cas présent, 95 emplois seront créés à Miramichi. Fait important, nous gardons aussi dans la province une compagnie qui permettra la production de lait sous forme liquide. Nous créons, dans le secteur agricole, des possibilités de croissance de l'emploi et des emplois bien rémunérés, non seulement à Miramichi, mais aussi dans l'ensemble de la province. Grâce à la nouvelle stratégie de développement économique que nous venons de lancer, nous nous engageons à faire croître l'économie de 10 % d'ici à 2030. Ce dont les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin pendant la crise d'abordabilité actuelle, ce sont des emplois bien rémunérés. ONB a reçu le mandat de veiller à la création de tels emplois, et c'est exactement ce à quoi nous travaillons et continuerons de travailler. J'invite le député d'en face à consulter la page « Transparence » du site Web d'ONB et à examiner, Madame la présidente, les projets à l'égard desquels nous nous sommes engagés et que nous réalisons pour la province et les gens du Nouveau-Brunswick.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Voici de la transparence, Madame la présidente — 10 000 emplois promis et 0 emploi créé. Ce sont 14 000 personnes qui ont prétendument été retirées de la liste d'attente pour des soins de

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

santé et 40 000 personnes qui y ont été ajoutées. Ah, d'ailleurs, ce sont 2,4 millions de dollars qui se sont traduits en une perte de 60 emplois à Sussex. Ce sont des faits, Madame la présidente. La première ministre a affirmé à maintes reprises que son gouvernement prendrait toutes les décisions en s'appuyant sur des faits et des données probantes. La première ministre indiquerait-elle aux gens du Nouveau-Brunswick et aux 60 personnes qui perdront leur emploi à Sussex sur quelles données et quels éléments probants elle s'est appuyée pour en arriver à la décision en question? Merci, Madame la présidente.

**Hon. M<sup>me</sup> Townsend** (Rothesay, ministre responsable du Travail, L) : Merci, Madame la présidente. Nous prenons la question très au sérieux. Par l'intermédiaire de TravailNB, des conseillers en emploi peuvent rencontrer individuellement les employés concernés. Les programmes et mesures de soutien aideront les personnes touchées par la fermeture de l'établissement d'Agropur à Sussex. TravailNB est un service du gouvernement du Nouveau-Brunswick qui offre un soutien personnalisé en matière de planification de carrière, de formation et de recrutement pour aider les gens à se trouver un emploi et les employeurs à répondre à leurs besoins en ressources humaines. Le service met des chercheurs d'emploi en relation avec des conseillers spécialisés en planification de carrière et en développement de compétences, et offre aux employeurs du soutien sous forme d'expertise et de financement. De tels services seront offerts aux personnes touchées à Sussex. Merci.

**M<sup>me</sup> Scott-Wallace** (Sussex-Three Rivers, PC) : Merci, Madame la présidente. Je suis sûre que, après avoir entendu une telle réponse, les personnes d'Agropur dormiront mieux cette nuit. En février, on a dit aux gens du Nouveau-Brunswick qu'une subvention non remboursable de 2,4 millions de dollars serait consacrée à l'établissement d'Agropur à Miramichi. Il était question de renforcer notre secteur laitier et de protéger des emplois. Deux mois plus tard, Agropur a annoncé aux 60 travailleurs de l'usine à Sussex, au coeur du secteur laitier des Maritimes, que leur emploi serait éliminé. La nouvelle a bouleversé les familles et les producteurs.

La première ministre dit à la presse que la fermeture de l'usine à Sussex se traduira par plus d'emplois dans la province grâce aux investissements réalisés. C'est inexact. La première ministre a aussi dit qu'elle était contente qu'Agropur offrait des emplois aux travailleurs de Sussex. Encore une fois, c'est tout à fait inexact. Imaginez les personnes de ma circonscription qui regardent leur première ministre donner des entrevues à la télévision et entendent de tels propos.

Pourquoi le gouvernement accepterait-il d'accorder d'importantes subventions pour stimuler les activités dans une collectivité en causant des torts considérables à une autre? Les gens de ma circonscription méritent une réponse à cet égard.

**L'hon. M. Randall** (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Par votre entremise, Madame la présidente, je remercie la députée d'en face de la question. Je pense qu'il est important que nous indiquions aux gens du Nouveau-Brunswick la façon dont nous voulons soutenir des projets dans chaque partie de la province. Les compagnies évoluent. Les compagnies changent. Nous ne sommes pas au courant des plans de croissance ou de transformation des entreprises, mais nous pouvons soutenir la croissance à long terme lorsqu'une occasion se présente. L'occasion qui se présente, c'est un investissement de 20 millions de dollars pour créer un centre d'excellence, ici, au Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'une installation qui appuiera les agriculteurs du Nouveau-Brunswick et qui garantira un accès rapproché aux activités de transformation, non seulement pour les prochaines années, mais pour les décennies à venir. Madame la présidente, nous sommes vraiment fiers de soutenir les agriculteurs du Nouveau-Brunswick en appuyant le projet et en favorisant un investissement de 20 millions afin de générer des retombées à long terme pour les gens du Nouveau-Brunswick. Merci, Madame la présidente.

**M<sup>me</sup> Scott-Wallace** (Sussex-Three Rivers, PC) : Merci. Agropur est loin d'être une compagnie en difficulté au bord de la ruine, Madame la présidente. C'est une coopérative multinationale profitable qui, l'année dernière, a réalisé des profits de plus de 9 milliards. Au sein de la coopérative, Sussex était elle aussi profitable et employait 60 personnes. La première ministre préciserait-elle à la Chambre quelles conditions étaient rattachées au cadeau de 2,4 millions de dollars? Pour combien de temps sont garantis les emplois dans la circonscription de Miramichi représentée par le député libéral? La première ministre devrait vraiment vérifier un tel renseignement, car, lorsque Agropur a fait l'acquisition des exploitations agricoles à Sussex, il y a 12 ans, les responsables ont dit qu'ils élargiraient leurs activités et qu'ils créeraient d'autres emplois. Rien de tout cela n'était vrai. En fait, un projet d'expansion de plusieurs millions de dollars était en préparation il y a huit ans. Des représentants de Sussex se sont rendus à Montréal pour élaborer des plans, et le moratoire sur l'exploitation du gaz naturel imposé par le gouvernement libéral a mis fin au projet, car des économies d'énergie de millions de dollars n'étaient plus possibles. Le projet est tombé à l'eau, et avec lui une occasion majeure. Bedford en est ressortie gagnante, car, à cet endroit, l'usine a accès au gaz naturel. Je demanderais à la première ministre si elle aurait l'obligeance de lever le moratoire sur...

**L'hon. M. Randall** (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Par votre entremise, Madame la présidente, je remercie la députée d'en face. Voilà qui me donne l'occasion de parler de la façon dont ONB est en mesure de tenir notre engagement visant à faire croître l'économie de 10 % d'ici à 2030. Opportunités Nouveau-Brunswick travaille



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

avec des compagnies du secteur privé en vue de favoriser les investissements. Notre rôle est de parler aux compagnies de leur avenir au Nouveau-Brunswick, des occasions qui s'offrent à elles et des moyens d'atteindre leurs objectifs en matière de productivité dans les installations actuelles. Je suis ravi de participer aux annonces à la suite desquelles nous constatons une croissance de la productivité se traduisant par de meilleurs salaires pour les travailleurs du Nouveau-Brunswick. Notre engagement envers les gens du Nouveau-Brunswick vise des salaires plus élevés, de meilleurs emplois et un rendement à long terme. ONB exige que, dans le cas de projets liés à la productivité, des objectifs soient atteints. Le tout est vérifié par des vérificateurs indépendants. Les compagnies doivent atteindre un certain résultat mesurable pour se voir accorder une aide dans de tels contrats. Merci, Madame la présidente, de la question.

**M<sup>me</sup> Scott-Wallace** (Sussex-Three Rivers, PC) : Merci. Les personnes de Sussex estiment avoir été prises au dépourvu. Elles voient leur usine d'Agropur fermer. C'est là où notre merveilleux beurre Dairytown est produit. La première ministre a utilisé leurs fonds publics pour faire subir à ces personnes un tel sort. Elles se posent une question simple : De quel côté est le gouvernement?

En facilitant la perte d'emplois à Agropur et en s'en prenant aux agriculteurs et aux vétérinaires d'un bout à l'autre de la province, la première ministre s'en prend aux collectivités rurales. De toute évidence, la première ministre s'en prend aux gens de la région de Sussex ou à toute personne ou tout secteur lié à l'agriculture. Elle devrait aller faire une promenade en voiture à l'extérieur de la ville. L'air n'y est pas si désagréable, Madame la première ministre.

La première ministre s'engagera-t-elle aujourd'hui à faire preuve de transparence en rendant publique l'entente conclue avec Agropur relativement au financement de 2,4 millions de dollars? Plus important encore, quelles mesures concrètes prendra-t-elle pour soutenir les travailleurs, les familles et les producteurs de Sussex qui paient maintenant le prix de sa décision? Ils auront besoin de bien plus qu'un appui pour la préparation d'un curriculum vitae, Madame la présidente.

**Hon. M<sup>me</sup> Townsend** (Rothesay, ministre responsable du Travail, L) : Merci, Madame la présidente. C'est Agropur qui a pris la décision de cesser ses activités à Sussex. Nous comprenons que cette décision entraîne des répercussions. Elle a des répercussions sur la collectivité. Nous savons qu'elle a des répercussions sur les employés. Nous savons qu'elle a des répercussions sur les familles.

Notre priorité, en tant que gouvernement, et ma priorité dans le cadre de mes fonctions, c'est de veiller aux intérêts des personnes touchées et de faire en sorte qu'elles aient accès à l'aide dont elles ont besoin. Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail coordonne des efforts pour veiller à ce que tous les employés reçoivent le soutien et l'aide dont ils ont besoin, tant en coordonnant la mise en commun des



## Questions orales

renseignements qu'en leur donnant accès à un conseiller individuel. Le programme sera offert gratuitement aux employés concernés.

TravailNB offre du counselling personnalisé. Nous ferons cela pour chaque personne touchée...

### CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**M. Coon** (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Madame la présidente, il y a 10 ans, à la suite de vastes consultations menées par un comité spécial parlementaire, l'ancien premier ministre Brian Gallant a lancé le plan d'action sur les changements climatiques qu'il a intitulé *La transition vers une économie à faibles émissions de carbone*. La première ministre semble se diriger dans la direction opposée en misant sur une centrale au gaz et au diesel de 500 MW à Tantrammar et une centrale au gaz de 190 MW à Lorneville, qui seront vraisemblablement toutes deux exemptées des limites fédérales sur les émissions des centrales électriques. Il semble que nous soyons en transition vers une économie à fortes émissions de carbone.

Cela se produit au moment où la pollution par le carbone au Nouveau-Brunswick est revenue aux niveaux d'il y a sept ans. Cela survient également à un moment où la première ministre démantèle le Secrétariat des changements climatiques du Nouveau-Brunswick, dont le travail est de superviser la mise en oeuvre des mesures de lutte contre les changements climatiques du gouvernement.

Pourquoi la première ministre fait-elle reculer les progrès accomplis par notre province dans la transition visant l'abandon des combustibles fossiles?

**L'hon. M. Kennedy** (Quispamsis, ministre des Gouvernements locaux ; ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente, et merci au chef du tiers parti de sa question cet après-midi. J'ai le plaisir de répondre au nom du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux.

Nous avons apporté des changements au Secrétariat des changements climatiques qui permettent d'harmoniser le travail essentiel accompli en matière de lutte contre les changements climatiques avec les secteurs où ils auront la plus grande incidence. Les équipes d'adaptation et de mitigation du Secrétariat des changements climatiques ont été regroupées avec leurs collègues de la Division de la science et de la protection de l'environnement au sein de la nouvelle division des sciences de l'environnement et des changements climatiques. Bien sûr, le ministre et le gouvernement actuels se sont engagés à apporter des modifications à la *Loi sur l'assainissement de l'eau* et à la *Loi sur l'assainissement de l'air* et à intégrer certaines suggestions formulées par le tiers parti. Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre le travail à cet égard pour faire en sorte

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

que l'air pur et l'eau propre soient accessibles pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous attendons avec beaucoup d'impatience la poursuite de ce travail, Madame la présidente.

[Original]

**M. Coon** (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Madame la présidente, les prises de homard baissent à mesure que les eaux de nos océans se réchauffent. La maladie ravage les sapins à mesure que notre climat se réchauffe.

Pourtant, j'ai appris que le gouvernement avait renoncé à son engagement d'aider les gens du Nouveau-Brunswick à réduire leurs factures d'électricité et leurs émissions de carbone au moyen de panneaux solaires. Hier, Énergie Nouveau-Brunswick a annoncé que ses mesures incitatives pour l'installation des panneaux solaires prendraient fin le 27 mai.

Madame la présidente, brûler davantage de combustibles fossiles, freiner le développement de l'énergie solaire et démanteler notre Secrétariat des changements climatiques revient à verser de l'essence sur une maison en feu alors que le service des pompiers est démantelé. Où pense-t-elle que nos jeunes trouveront de l'espoir dans tout cela?

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Merci de la question. Le gouvernement est résolument concentré sur l'abordabilité. La réalité concernant les panneaux solaires, surtout résidentiels, c'est qu'il s'agit d'une question de liquidités. Les gens qui ont l'occasion de se doter d'un système de panneaux solaires pour leur maison bénéficieront d'un rendement du capital investi très rapidement. C'est certain qu'il leur faudra peut-être attendre quelques années, mais ils auront un rendement.

Il s'agit d'une question d'abordabilité qui a été soulevée par la commission. On ne peut pas demander aux gens qui paient de l'électricité de subventionner d'autres catégories de personnes qui achèteraient des systèmes de panneaux solaires, car ils n'ont pas les moyens de le faire. Il y aura un rendement, ce ne sera peut-être pas sur 8 ou 9 ans, mais ce sera peut-être sur 10 ou 12 ans. Toutefois, il y aura un rendement, et nous croyons encore qu'il s'agit d'une bonne solution.

[Traduction]

## SOINS DE SANTÉ

**M. Hogan** (Woodstock-Hartland, PC) : Merci, Madame la présidente. Le vendredi 27 mars, l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick a tenu sa dernière séance consacrée aux affaires courantes avant de passer aux prévisions budgétaires annuelles des ministères en avril. Le même jour, deux événements se sont produits : la première ministre s'est empressée de partir pour l'Europe, et les gens du Nouveau-Brunswick ont appris les plus



## Questions orales

récents détails troublants sur le cafouillage Foundever du gouvernement Holt. À savoir, Foundever, la compagnie choisie par le gouvernement Holt pour remplacer eVisitNB, recevrait une rémunération supérieure à celle que recevait eVisitNB, et que l'écart dépasserait 30 %. Pour être juste envers la première ministre, il semble que ce soit devenu une habitude chez elle d'être soit mal informée, soit non informée au sujet de questions très importantes pour les gens du Nouveau-Brunswick. Dans un cas comme dans l'autre, aujourd'hui, j'aimerais demander à la première ministre si elle savait, avant de s'envoler pour l'Europe, que son gouvernement verserait à Foundever une rémunération supérieure à celle versée à eVisitNB, et que l'écart dépasserait 30 %.

**L'hon. M. Dornan** (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole à la Chambre du peuple. Un contrat signé il y a quatre ans est différent d'un contrat signé aujourd'hui. Voici ce que les gens veulent savoir : Que fournira Foundever? Quels services permettront d'aider les gens du Nouveau-Brunswick? La proposition de Foundever prévoit un système connecté, ce qui signifie que, si l'on appelle Foundever, on sera mis en relation avec une personne ayant accès au système de laboratoires, au système hospitalier, au cabinet de son médecin de famille, ainsi qu'à l'historique de l'appel qu'on aurait peut-être passé une semaine auparavant ; il ne sera donc pas nécessaire de recueillir de nouveau tous les renseignements. On aura également accès rapidement à des services bilingues, au moment où l'on en aura besoin. Enfin, on obtiendra un rendez-vous, au lieu d'avoir à attendre pendant longtemps.

Les gens du Nouveau-Brunswick ont participé à l'élaboration des services que vous recevrez lorsque Foundever prendra le relais. Nous sommes ravis que de nombreuses compagnies du secteur, dont Foundever et eVisitNB, aient participé à la demande de propositions. Nous sommes bien contents que les gens du Nouveau-Brunswick bénéficient de meilleurs services grâce à la rétroaction de l'industrie et du public. Merci.

**M. Hogan** (Woodstock-Hartland, PC) : Madame la présidente, l'avenir nous le dira.

Voyons si la première ministre et moi-même avons bien les faits au sujet de Foundever. Pour ma part, je suis convaincu de les avoir. Je vais énumérer quelques faits très importants et demander à la première ministre de les confirmer ou de les infirmer. Premièrement, le siège social de Foundever pour l'Amérique du Nord se trouve à Miami, en Floride. Deuxièmement, le 18 décembre 2025, S&P Global a abaissé la note de Foundever et l'a fait passer à CCC, alors que la compagnie était au bord de la ruine financière, soit trois mois avant que le gouvernement Holt ne signe un accord de deux ans d'une valeur de 30 millions de dollars. Troisièmement, si le projet se concrétise, le gouvernement Holt versera à Foundever une rémunération supérieure de plus de 30 % à celle versée à eVisitNB. La première ministre prendra-t-elle la parole pour confirmer ou infirmer ces faits concernant Foundever?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Original]

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Oui, j'ai certainement hâte de parler de la nécessité d'améliorer les services de santé pour les gens du Nouveau-Brunswick. Ces derniers nous demandent un meilleur accès, qu'il soit virtuel ou en personne, pour qu'ils soient pris en charge par un professionnel qui s'occuperait de leur santé lorsqu'ils en ont besoin.

[Traduction]

Notre gouvernement travaille au quotidien à renforcer et à améliorer notre système de santé, ainsi qu'à améliorer les services de santé virtuels et à renforcer les soins primaires fournis à la population. Voilà pourquoi je me suis rendue cette semaine à Perth-Andover, tout juste au nord de la région du député d'en face, pour annoncer l'ouverture de notre 15<sup>e</sup> clinique de soins collaboratifs. La clinique permettra de veiller à ce que les patients de la région dont les médecins prévoient de prendre leur retraite ne perdent pas leur accès aux soins. Elle permettra également de retirer 872 personnes de la liste d'attente, et notre gouvernement continuera de faire tout son possible pour améliorer tous les éléments liés à l'accès aux soins de santé...

### RAPPEL AU RÉGLEMENT

**M. M. LeBlanc** (Belle-Baie—Belledune, L) : Merci, Madame la présidente. Je tiens à rappeler aux parlementaires l'article 41(5) du Règlement, qui indique que les questions supplémentaires doivent porter sur le même sujet. La deuxième question de la députée de Sussex-Three Rivers portait sur un sujet différent, de même que la deuxième question du député de Fredericton-Lincoln. Merci.

**M<sup>me</sup> M. Johnson** (Carleton-Victoria, PC) : Merci, Madame la présidente. Si le leader parlementaire du gouvernement avait écouté attentivement, il aurait compris que la question portait sur l'énergie nécessaire à l'industrie laitière. Elle était tout à fait en lien avec le sujet à l'étude.

[Original]

**La présidente** (L'hon. M<sup>me</sup> Landry) : En fait, je pense que toutes les questions posées par la députée de Sussex-Three Rivers portaient sur la situation relative à Agropur et aux agriculteurs. Je ne pense donc pas qu'il y ait eu de questions sur un autre sujet.

M. Coon a, pour sa part, posé deux questions sur des sujets différents, mais nous donnons plus de latitude à M. Coon parce qu'il a seulement droit à deux questions. Merci.

(Exclamations.)

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**La présidente** (L'hon. M<sup>me</sup> Landry) : M. Coon a droit à un traitement spécial. Non, non, je fais...

[*Traduction*]

Merci.

[*Original*]

La période des questions est maintenant terminée.

